

Parcours artistique et culturel

« Du canal de Baza au plus haut ... »



Un projet citoyen au service
de la mémoire collective



Cévennes Terre de Lumière et
La Colporteuse d'élans

Préambule

Conscients de l'extraordinaire potentiel que représentent **les vestiges d'un dense passé industriel** dans leur paysage, comme de la difficulté de **trouver une voie de développement innovante et efficace**, dans ce secteur fragilisé qu'est Pont d'Aubenas, les habitants, associations locales ainsi que des artistes locaux, se **mobilisent et inventent un projet hybride** permettant de mieux **connaître, conserver, valoriser et transmettre** ce que fût l'histoire de ce quartier d'Aubenas qui est né, et qui s'est développé autour du canal de Baza.

A la **croisée** de l'histoire, des arts plastiques, des arts numériques et des arts vivants, ce projet **collectif et citoyen** est un moyen **original et détourné de s'approprier la découverte des patrimoines** (humains, artistiques, architecturaux, paysagers, industriels ...) impliquant **une pratique artistique** en proximité étroite avec les habitants, et participant ainsi à la **revalorisation d'un territoire classé** en politique de la Ville.

Table des matières

Contexte du projet : Un quartier en pleine mutation	5
Origines du projet : La rencontre de plusieurs projets congruents.....	5
1- Cévennes Terre de Lumière s'engage pour la protection du canal de Baza :	5
2- « Quartier de voyage » met en lumière l'intérêt des habitants de Pont d'Aubenas pour le patrimoine :	6
Intention du projet : protéger, valoriser, transmettre	7
Acteurs et porteurs du projet : Les habitants au cœur du projet.....	7
1- Les habitants :	7
2- Cévennes Terre de Lumière (CTL) :	8
3- La Colporteuse d'élans :	9
Objets du projet : Le « petit patrimoine » et le patrimoine culturel immatériel.....	9
1- Le patrimoine vernaculaire ou « petit patrimoine » :	10
2- Le patrimoine culturel immatériel :	10
3- Un sentier pour raconter :	11
Les objectifs poursuivis : Préservation du patrimoine, Accès à la culture, Participation citoyenne	12
Atouts et opportunités : un projet intégré dans la dynamique locale.	13
La méthodologie du projet : un projet fédérateur, structuré et structurant.....	14
1- Première période : de l'idée au lancement du projet	14
2- Deuxième période : D'un inventaire participatif de la mémoire collective au tracé d'un parcours de valorisation.	15
3- Troisième période : Réalisation du parcours artistique de valorisation	16
4- Quatrième période : De l'installation des éléments du parcours à son inauguration.....	17
Communication autour du projet : vers une médiatisation optimale.....	17
1- Constitution d'une équipe Communication	18
2- Plan de communication du projet et calendrier éditorial :	18
3- Réunion et événement de lancement	18
4- Dossier et communiqué de presse	18
5- Site internet.....	18
Les éléments du parcours :	20
Les partenaires du projet (cf journal des rencontres)	21
Temporalité du projet.....	23
Plan d'actions sur 3 ans	24
1- Première période : de l'idée au lancement du projet	24

2- Deuxième période : D'un inventaire participatif de la mémoire collective au tracé d'un parcours de valorisation.....	26
3- Troisième période :	28
Structure des coûts : Un budget évolutif et adaptable en fonction de l'envergure... ..	29
1- Structure des coûts :	29
2- Ressources :	29
3- Répartition des coûts associés	30
Les moyens :	31
Evaluation	31
Annexes	31

Contexte du projet : Un quartier en pleine mutation

Si Pont d'Aubenas a connu la **prospérité dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 50** – on a compté jusqu'à une trentaine de commerces sur son faubourg, dix-huit usines dont deux manufactures royales, 1500 travailleurs, nb d'habitants – ce quartier est aujourd'hui **l'un des plus vieux et des plus populaires de la ville**. « *Tombé en déshérence* »¹ après la fermeture des derniers moulins en 1992 (Suchon), le quartier est aujourd'hui classé en **politique de la Ville**.

Dans ce cadre, un **contrat de ville** est signé avec l'Etat, visant des **transformations urbaines, économiques et sociales**. Différents acteurs publics, institutionnels et privés sont associés, à l'élaboration et la mise en œuvre de ces mutations, les habitants y compris, au travers des instances citoyennes existantes. C'est ainsi que ce quartier a pu bénéficier en 2019, d'un projet de rénovation urbaine innovant et participatif.

Origines du projet : La rencontre de plusieurs projets congruents

1- Cévennes Terre de Lumière s'engage pour la protection du canal de Baza :

A l'origine de ce projet, il y a, dès les années 2000, la **volonté de l'association Cévennes Terre de Lumière** (connaissance et sauvegarde du patrimoine vivarois) de **protéger le Canal de Baza**, un ouvrage exceptionnel en fonctionnement continu depuis 800 ans, sur lequel a reposé tout le développement économique d'Aubenas et qui, malgré l'abandon de l'activité textile, sert encore à l'agriculture et alimente plusieurs micro-centrales hydro-électriques.

En effet, l'origine du canal de Baza est en lien étroit avec l'abbaye de Mazan qui avait installé une grange monastique au quartier du Cheylard au nord d'Aubenas. Afin de mouvoir leurs moulins à farine et à huile ainsi que leurs foulons à laine, les moines créèrent au XIII^{ème} siècle la 1^{ère} « levade » (digue) sur l'Ardèche à peu à l'endroit où elle se trouve de nos jours (quartier de Chamboulas, commune d'Ucel). Par la suite, en particulier au XVIII^{ème} siècle, le canal a permis l'installation de la manufacture royale Goudard-Ruelle, dont les bâtiments existent encore à Pont d'Aubenas, puis, dans les siècles suivants, le développement de toutes sortes d'industries alimentées par la force hydraulique (manufacture de coton, mégisseries, papeteries, moulinsages de soie...) et ce, jusqu'au début du XX^{ème} siècle où les derniers moulinsages s'adaptèrent pour produire de la soie artificielle.

En 2017, dans l'optique d'obtenir la **préservation de cet ouvrage unique**, l'association dépose, auprès des instances régionales de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), une **demande de protection qui se voit refusée** en CRPA (Commission régionale pour le Patrimoine et l'Architecture) en 2021, en raison de la complexité du dossier et de l'**inadéquation** de la loi de 1913 sur les monuments historiques à ce type de protection. Pour faire suite, la DRAC propose la **mise à l'étude d'un SPR** (Site Patrimonial Remarquable) dont le périmètre tiendrait compte des spécificités

¹ Mots du Maire d'Aubenas lors d'une interview au sujet de la requalification des espaces publics du quartier 13 octobre 2023

d'Aubenas en englobant le centre historique d'Aubenas et la partie basse de la ville où s'est développée, toute l'activité industrielle.

En 2023, l'étude est confiée à un bureau d'étude spécialisé : le cabinet Raphaneau-Fonseca de VINEZAC. En janvier 2024, Roland Comte, président de l'association Cévennes Terre de Lumière, rencontre Amaël Raphaneau (architecte) et sa collaboratrice Charlotte Blein et propose l'aide de son association.

Ainsi, dès que la phase d'étude sera terminée, l'association Cévennes Terre de Lumière, en tant que référent patrimonial, sera officiellement associée aux travaux de la commission locale.

2- « Quartier de voyage » met en lumière l'intérêt des habitants de Pont d'Aubenas pour le patrimoine :

La rencontre de CTL avec le projet « Quartier de voyage » porté par le centre social « Au fil de l'eau », et plus particulièrement par Marie CHALMANDRIER, a mis en lumière l'intérêt commun pour le patrimoine du quartier-dont le canal de Baza- ainsi que la volonté engagée des habitants de le protéger, de le valoriser et de le transmettre. Cette dernière a aussi mis en évidence des compétences complémentaires au service d'un projet de plus grande envergure.

En effet, par le biais des instances participatives, animées par Marie jusqu'en juillet 2022, une commission « Valorisation du patrimoine » a existé, avec pour idée de se souvenir du passé industriel (autour des moulins et de la filature), de valoriser ses paysages et vues imprenables, de raconter l'histoire des gens qui habitent et fabriquent ce quartier classé en politique de la ville.

Pour ce faire, avec le soutien de plusieurs artistes, un premier projet intitulé « Les belvédères du Pont »² a vu le jour en 2018 et 2019, mettant en scène le regard des habitants sur une rue du quartier, au travers de cadres insolites.

Fort du succès de cette expérimentation artistique, et de l'impact produite sur le reste du quartier et de la ville, les habitants nous ont confiés leur souhait d'accompagner un projet de plus grande envergure consacré à la découverte des patrimoines (sites industriels, petit patrimoine, œuvres dans l'espace public ...) et de l'histoire du quartier au travers de portraits d'habitants et de lieux incontournables.

Appuyés par la mairie, son service urbanisme et par la Cie Rabistok, expérimentée sur ce genre de projets, a été imaginé, avec les habitants, réaliser une sorte de « carnet de voyages » en trois dimensions dans des lieux clefs du quartier (Friperie Sam Sap, Centre social ...) ainsi que dans l'espace public, donnant lieu à des visites parcours, proposées avec le concours du service patrimoine et de l'office du tourisme.

À la suite du départ de Marie en 2022, ce projet mené avec les habitants et de nombreux partenaires est interrompu, faute de relai. Le projet reste inachevé.

² <https://madamebleu78.wixsite.com/madamebleu/copie-de-les-belvederes-du-pont>

Intention du projet : protéger, valoriser, transmettre

L'intention de ce projet est la **transmission et la valorisation d'un patrimoine commun**, au travers de la **réalisation d'un sentier d'interprétation artistique et culturel rejoignant la ville basse** (en politique de la ville) **à la ville haute**, où se trouve le château devenu "Centre d'art contemporain et du patrimoine". Plusieurs rencontres fondatrices avec des habitants et d'autres initiatives présentes sur le territoire, ont permis d'ébaucher les contours de ce projet citoyen atypique, au service de la mémoire collective et du renouveau économique.

Concrètement, ce projet se mettra en place **par, pour et avec les habitants** qui seront accompagnés par une animatrice-facilitatrice en ingénierie de projets participatifs en lien avec les partenaires et prestataires en présence.

Ce sera l'occasion d'amener chacun à comprendre ce qui a constitué l'histoire de ce territoire et l'utiliser comme autant de **potentialités de développement, véritable ressource territoriale**. Parce qu'il n'est pas suffisamment mis en lumière, parce qu'il est ce qui fait « culture » entre les gens, les habitants d'un même quartier, les ouvriers de la même usine... parce qu'il est utile au vivre ensemble, parce qu'il rend curieux et qu'il peut participer au renouveau économique, **le petit patrimoine et le patrimoine culturel seront les objets de notre projet**.

Acteurs et porteurs du projet : Les habitants au cœur du projet

1- Les habitants :

C'est d'eux que vient l'élan ! Depuis 2018 l'idée est « dans les tuyaux » et ces derniers ont tenté de se faire soutenir par plusieurs structures, en vain...Les personnes ayant participé aux différents groupes de travail au travers de « Quartier de Voyage » nous ont fait part de leur souhait de s'impliquer à nouveau. Idem pour les associations locales...

*De plus, au printemps 2023, Roland COMTE rencontre **Pierre Chappuis**, récent acquéreur d'un ancien bâtiment industriel, quartier de Tartary à Pont d'Aubenas. Ce bâtiment, érigé au XIX^e siècle, par Casimir Durand sur le Canal de Baza, a abrité un atelier de mécanique destiné à la fabrication de pièces pour les moulins, puis l'atelier du sculpteur Roger Marion, bien connu des albenassiens.*

Lors de la vente en 2022, le bâtiment se trouvait encore contenir un certain nombre d'œuvres (sculptures terminées ou en cours, maquettes, croquis, peintures et dessins...) Le nouveau propriétaire, qui ne connaissait pas la notoriété de Roger Marion, aurait tout aussi bien pu faire table rase de tout cela mais, après une 1^{ère} visite de Roland Comte sur le site et la découverte de la qualité des œuvres de l'artiste, est née l'idée d'en faire en quelque sorte de "maison des illustres."

*Il nous est alors venu l'idée, lorsque les travaux de restauration des bâtiments seraient terminés **dans le respect de leur caractère industriel**, d'y réaliser une exposition des œuvres du sculpteur. Cela pourrait se faire en relation avec le nouveau Centre d'Art contemporain et du patrimoine du Château d'Aubenas **auprès duquel des contacts ont déjà été pris**.*

Par ailleurs, une habitante est venue nous trouver avec une 10es de plaques photographiques datant des années 1900 représentant la vie de familles de Pont d'Aubenas (sans doute des familles arméniennes). Après plusieurs séances de nettoyage et de classement, nous avons procédé à leur numérisation et avons eu l'idée de les présenter aux habitants afin d'initier un dialogue et entrer ainsi plus facilement en contact avec eux. Ce serait l'occasion d'élargir le groupe et de recueillir des témoignages sur l'époque où le quartier était industrialisé.

C'est ainsi qu'un petit groupe de travail est né, s'agrandissant de jour en jour, partageant expériences et découvertes sur ce qui constitue l'histoire du quartier.

« Cela pourrait être l'amorce d'un projet d'ampleur, l'élaboration d'un circuit artistique le long des anciens chemins reliant le bas et le haut de la ville, dans l'esprit de ce qui a été fait à St. Mélan y « sur le sentier des lauzes » ou par le Parc Régional des Monts d'Ardèche avec « la ligne de partage des eaux ».

2- Cévennes Terre de Lumière (CTL) :

Fondée en 1976 par Roland Comte, l'association Cévennes Terre de Lumière s'est donné pour objectifs la connaissance et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel vivarois. Son travail reconnu en faveur du patrimoine en fait un **interlocuteur privilégié** des instances locales, départementales et régionales.

Cévennes Terre de Lumière poursuit, depuis ses origines, un travail de recherche sur l'histoire vivaroise, sur l'architecture rurale, les traditions populaires, le patrimoine industriel. Toutes ces actions alimentent un bulletin périodique dont les collections sont consultables dans les principales médiathèques et bibliothèques locales et régionales ainsi qu'à la Bibliothèque nationale. L'association dispose de son propre centre de documentation. Elle **anime et met en valeur le patrimoine vivarois** en organisant des visites guidées de monuments et de sites, conférences... L'association dispose de son propre site internet <https://www.ctl-ardeche.com> et d'une page Facebook Cévennes Terre de Lumière.

Elle participe aux différentes **opérations nationales de sensibilisation autour du patrimoine, de l'environnement et de la culture en général** (Printemps des poètes, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Journées Européennes du Patrimoine, etc.)

Depuis sa création, l'association œuvre sans répit pour la **protection et le mise en valeur des sites ardéchois**. Au sein d'un collectif de 6 associations, elle se mobilise actuellement pour la valorisation du site clunisien de Rompon-Le Pouzin.

Depuis 2020, elle s'est engagée dans une démarche en vue de la reconnaissance du Canal de Baza (Aubenas) dans le cadre d'une mise à l'étude d'un Site Patrimonial Remarquable.

Son président-fondateur siège comme titulaire à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) qui décide des protections au titre des Monuments Historiques pour toute la région Auvergne Rhône-Alpes ainsi qu'au Comité technique des aires protégées. Il est aussi administrateur de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts du Vivarais et du bureau de l'Association de Sauvegarde du plateau de Jastres.

3- La Colporteuse d'élans :

Imprégnée par les valeurs de l'Éducation Populaire et forte d'une expérience d'une trentaine d'années dans l'animation et la facilitation tous publics, Marie CHALMANDRIER développe aujourd'hui une activité au travers de "La Colporteuse d'élans", micro-entreprise dont la finalité est d'insuffler des élans créatifs et des élans collectifs (ou les deux en même temps !)

A ce titre, elle accompagne, entre autres, la mise en vie de dynamiques collectives et participatives.

Ecouter, mobiliser, fédérer, collecter, inventer, expérimenter, transformer... sont les principaux moteurs de son action.

Installée en Ardèche depuis 2015, elle a travaillé au plus près de la population Pont albenassienne au travers de sa mission de chargée de projets au service du Développement Social Local, au Centre Social et Culturel « Au fil de l'eau » jusqu'en 2022. Dans ce cadre, elle a eu le plaisir d'accompagner la participation et les initiatives des habitants.

Ainsi, au travers de l'animation des forums de quartiers, elle a pu écouter, récolter les besoins et attentes, mobiliser dans des domaines aussi variés que l'habitat et les questions urbanistiques, l'aménagement du quartier, la mobilité douce, la mise en vie d'événementiels, l'art et le patrimoine inhérent à ce quartier au passé industriel encore très présent dans les mémoires de ses habitants.

Une commission « Valorisation du Patrimoine » du Quartier s'est mise en place et a donné lieu à plusieurs projets (Restauration de la panthère de Tartary³, Les Belvédères du Pont⁴, Quartier de voyage) associant habitants, artistes, techniciens de la ville et experts (historiens, associations locales dont Cévennes Terre de Lumière)

EN BREF : Ce qu'elle peut apporter, mettre au service du projet :

- Sa connaissance fine de la population, sa capacité à mobiliser et fédérer
- Sa capacité à structurer, organiser, coordonner et animer
- Sa connaissance des partenaires sur le sujet.
- Son réseau artistique
- Sa collaboration avec Roland Comte
- Les méthodes et les outils d'intelligence collective et d'éducation populaire.

Objets du projet : Le « petit patrimoine » et le patrimoine culturel immatériel

Parce qu'il n'est pas suffisamment mis en lumière, parce qu'il est ce qui fait « culture » entre les gens, les habitants d'un même quartier, les ouvriers de la même usine... parce qu'il est utile au vivre ensemble, parce qu'il rend curieux et qu'il peut participer au renouveau économique, le petit patrimoine et le patrimoine culturel seront les objets de notre projet. Mais de quoi parle-t-on réellement ?

³ Copie d'une célèbre œuvre de Roger Marion, sculpteur à Pont d'Aubenas (1934-2015)

⁴ <https://madamebleu78.wixsite.com/madamebleu/copie-de-les-belvederes-du-pont>

1- Le patrimoine vernaculaire ou « petit patrimoine » :

C'est l'ensemble des **constructions à usage fonctionnel et liés à la vie quotidienne dans le passé**. Dans le domaine du patrimoine, le patrimoine vernaculaire désigne les éléments caractéristiques d'une culture **locale, populaire, non-dominante, celle de l'histoire du quotidien et des pratiques** : lavoirs, calvaires, ou petit bâti rural (cadoles, burons...). *Ce pan du patrimoine a longtemps été éclipsé par les monuments témoignant du pouvoir et de la culture des élites dominantes (châteaux, palais, cathédrales, abbayes...). L'intérêt porté au patrimoine vernaculaire, ou « petit patrimoine », à partir des années 1960, témoigne de l'élargissement de la définition du patrimoine.*

C'est la **valeur ajoutée** des communes de **pouvoir mettre en valeur un « petit » patrimoine** qui témoigne d'une histoire où se lient souvent **histoire patrimoniale et mémoire locale** ; ces petits patrimoines, notamment **ceux liés à l'eau**, étant souvent **des lieux de relations sociales** au sein des communautés rurales. Ce travail de repérage est **une opportunité d'un travail en lien avec des partenaires locaux, notamment associatifs**, et pourra contribuer à **l'inventaire participatif** du patrimoine développé par le service culture du Département de l'Ardèche.

Ces « petits patrimoines » sont également des opportunités **de médiation et de développement**.

2- Le patrimoine culturel immatériel :

Ce que l'on entend par « patrimoine culturel » a changé de manière considérable au cours des dernières décennies, en partie du fait des instruments élaborés par l'UNESCO.

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également **les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants**, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du **maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante**. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est **utile au dialogue interculturel** et encourage le respect d'autres modes de vie.

L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des **connaissances et du savoir-faire** qu'il **transmet** d'une génération à une autre. Cette transmission du savoir a **une valeur sociale et économique pertinente pour les groupes minoritaires comme pour les groupes sociaux majoritaires à l'intérieur d'un État, et est tout aussi importante pour les pays en développement que pour les pays développés**.

Le patrimoine culturel immatériel est :

- **Traditionnel, contemporain et vivant à la fois** : le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels.

- **Inclusif** : des expressions de notre patrimoine culturel immatériel peuvent être similaires à celles pratiquées par d'autres. D'où qu'elles viennent, elles font toutes partie du patrimoine culturel immatériel en ce sens qu'elles ont été **transmises de génération en génération, qu'elles ont évolué en réaction à leur environnement et qu'elles contribuent à nous procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant un lien entre notre passé et, à travers le présent, notre futur**. Il contribue à la **cohésion sociale**, stimulant un **sentiment d'identité et de responsabilité** qui aide les individus à se sentir partie d'une ou plusieurs communautés et de la société au sens large.
- **Représentatif** : le patrimoine culturel immatériel se développe à partir de son **enracinement** dans les communautés et dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est **transmise au reste de la communauté, de génération en génération**, ou à d'autres communautés.
- **Fondé sur les communautés** : le patrimoine culturel immatériel ne peut être patrimoine que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent ; sans leur avis, personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine.

3- Un sentier pour raconter :

Utile, pour relier la ville basse à la ville haute ; En vogue, pour mettre en avant la marche et les mobilités douces ; Durable, et de fait témoin idéal de la petite histoire du quotidien des gens dits ordinaires, la réhabilitation des sentiers historiques (chemin des ânes et du Coustillou par exemple) par la création d'un **sentier métropolitain** nous semble opportune comme base à la mise en œuvre de notre projet.

Un sentier métropolitain est un sentier de randonnée pédestre en milieu urbain ou périurbain.

Conçu comme **un nouvel espace de création à la croisée des mondes de l'aménagement, de l'art, du tourisme, et de l'écologie**, le sentier métropolitain est un équipement culturel qui modifie les façons d'habiter et d'appréhender le territoire.

L'expression sentier métropolitain constitue depuis 2010 une marque déposée par l'association Metropolitan Trails.

Les sentiers métropolitains ont une forte dimension culturelle et revendiquent une filiation avec l'art de la marche et le land art.

la création du sentier est **participative et invite artistes, habitant.e.s, associations locales à contribuer à l'élaboration de l'itinéraire**, à l'inverse des sentiers de la Fédération Française de Randonnée qui sont élaborés par les comités départementaux.

La dimension sportive est secondaire comparativement aux sentiers de randonnée traditionnels.

Les Sentiers métropolitains revendiquent une dimension "école ouverte" et portent sur la ville elle-même (ses périphéries, son métabolisme, ses paysages, son évolution, y compris future). L'une des particularités des sentiers métropolitains par rapport aux sentiers de randonnée classique est

le lien transversal qu'ils entretiennent avec le monde de l'art contemporain, l'urbanisme, le tourisme et l'écologie, les éléments patrimoniaux traditionnels, les points de vue...

En proposant d'arpenter des territoires urbains ou périurbains, le sentier métropolitain traverse des paysages contrastés (autoroutes et rivières, pavillons et collines, zones industrielles, commerciales, naturelles...) et invite le marcheur à construire une relation plus intime avec les lieux et à marcher là où on ne randonne habituellement pas. Tant projets urbains que culturels, ils sont conçus selon plusieurs dimensions : des explorations collectives pour les élaborer (repérages, marches publiques, randonnées métropolitaines...), des récits partagés qui les documentent (projets artistiques, livres, articles, récits de voyage, feuilletons sonores, films documentaires, expositions...) et un itinéraire partagé réalisé de façon concertée avec les territoires. Les sentiers métropolitains sont au croisement entre le Land art, l'art de la marche, la performance artistique, l'art participatif et le design, tout en s'adressant au grand public.

Au même titre qu'une bibliothèque, une piscine ou une école de musique, les sentiers métropolitains sont des équipements urbains de base.

Légers, ils créent un nouvel espace public à pratiquer au quotidien ou ponctuellement.

Sensibles, ils offrent la possibilité aux habitant·e·s de (re)découvrir leur territoire, dans toute sa variété et son histoire.

Collectifs, ils permettent de se projeter pour imaginer et mettre en œuvre la ville écologique de demain.

Pour répondre aux besoins des collectivités qui souhaitent se doter d'un sentier et à ceux de collectifs locaux qui portent déjà un projet, l'Agence des sentiers métropolitains peut intervenir sur notre territoire pour nous accompagner dans cette réalisation, à la manière du sentier métropolitain du Grand Angoulême.

<https://agencedessentiers.org/creation-de-sentiers>

<https://metropolitantrails.org/fr/academy/lessons>

Les objectifs poursuivis : Préservation du patrimoine, Accès à la culture, Participation citoyenne

Ce projet est un moyen **original et détourné de s'approprier la découverte des patrimoines** (humains, artistique, architecture, paysages, sites industriels ...) en impliquant **une pratique artistique en proximité étroite avec les habitants et des artistes ardéchois**, il vise à :

- Collecter les **mémoires et les représentations des habitants** pour préserver un héritage collectif du passé industriel du quartier.
- Impulser une **dynamique habitante inclusive** contribuant à procurer un sentiment d'identité et de continuité, facilitant **le lien social** (dialogue entre voisins, collaborations et coopération) sur le territoire.

- Faciliter un **accès à la culture et aux pratiques artistiques** aux personnes qui en sont le plus éloignées (ateliers créatifs participatifs et expositions)
- Mettre en lumière les **richesses du quartier** au-delà de son aspect délaissé en le faisant rayonner au-delà de ses frontières et en participant à son **renouveau économique**.
- Porter un autre regard sur un paysage humain mal connoté, en **valorisant les potentialités et initiatives de ses habitants**.
- Se projeter vers le futur
- Relier symboliquement la ville haute et la ville basse.
- Inciter à la mobilité douce.

Atouts et opportunités : un projet intégré dans la dynamique locale.

- **La mise à l'étude d'un SPR** : Nos propositions viendraient en complémentarité avec le dossier SPR.
- **Des habitants attachés et sensibles** à ce qui a fait l'histoire de leur quartier :
Pour la plupart d'entre eux, ils sont, de fait, concernés par ce lieu chargé d'histoire : l'un habite un moulinage, l'autre une ancienne mégisserie, le canal coule sous la maison ou irrigue le jardin de l'autre... C'est ainsi que régulièrement, **ces habitants se mobilisent et partagent leurs connaissances** à ce sujet. A plusieurs reprises, et entre autres par le biais des forums de quartier, ils ont exprimé leur **intérêt pour ce patrimoine et leur souhait de le protéger et de le valoriser**.
- **Le contrat de ville⁵** en place, au travers de ses différents piliers⁶, peut aussi être un levier financier et politique à notre action. Le document de cadrage porté par la ville d'Aubenas développe entre autres des objectifs dans lesquels notre action s'inscrit :
 - Valoriser les **appartenances plurielles** (quartier, ville, pratiques culturelles ou sportives, histoires individuelles et collectives) et évolutives comme autant de ressources pour prendre sa place dans la société.
 - Favoriser l'ancrage **dans la citoyenneté** en invitant les habitants à **être partie prenante de la vie de leur cité, en ouvrant le champ des possibles de constructions collectives**

⁵ Avec [la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine](#), dite « loi Lamy », la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté et simplifier les différentes interventions publiques. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu : la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an. Ce sont ainsi désormais 1 514 quartiers situés dans 859 communes qui bénéficient de la politique de la ville. Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont fixés par le [décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014](#) pour la métropole et par le [décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014](#) pour les départements et collectivités d'outre-mer, rectifiés par le [décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015](#).

⁶ le contrat de ville repose sur trois piliers : la cohésion sociale, le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi.

- la cohésion sociale : le contrat de ville prévoit des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire ;
- le renouvellement urbain et le cadre de vie : le contrat de ville programme la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, le soutien aux copropriétés et l'accès à la propriété, la réalisation d'équipements collectifs et le développement de l'attractivité des quartiers ;
- le développement économique et l'emploi : le contrat de ville mobilise les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers.

- Viser l'amélioration du cadre de vie et le développement d'activités économiques en faveur des habitants.
- Le projet de SPR est l'occasion de relier le centre historique à la partie basse de la ville, c'est une opportunité pour réaliser un parcours artistique en utilisant les cheminements piétons existants mais non valorisés.
- L'existence du **Centre d'art contemporain et du patrimoine du Château d'Aubenas** désormais ouvert, pourrait être le point d'aboutissement du parcours et permettrait, **aux côtés d'œuvres d'artistes de renommée internationale**, de proposer, comme cela a été fait pour Gérard Lattier, **des œuvres d'artistes locaux**.
- **La compétence et l'intérêt du PNR** sur les questions d'arts et de patrimoine, et particulièrement sur le « petit » patrimoine et les patrimoines culturels et immatériels, plus difficilement inventoriés, peut s'avérer être une réelle opportunité de développement et de rayonnement du projet.
- Le **PNR comme personne publique** associée sur les documents d'urbanisme/ SPR donnant de la légitimité.
- Maison des métiers d'art : le 18A (Hôtel Goudard-Ruelle)
- La présence sur le territoire d'un **pôle de référence du cinéma et de l'image** (Cinémas le Navire, Maison du documentaire à Lussas, Maison de l'image à Aubenas), et **d'une importante population estudiantine** (Campus des métiers et des qualifications numériques au **lycée Astier**, des élèves et des stagiaires du **CERMOSEM** et de **l'EPLFPA Olivier de Serres** au Pradel, émanations de l'université de Grenoble, offrent des opportunités indéniables par la possibilité **d'intégrer des stagiaires en formation pour le recueil des souvenirs, des données techniques et économiques et leur mise en valeur**.

La méthodologie du projet : un projet fédérateur, structuré et structurant

Notre démarche prend soin de **la place laissée aux habitants et aux initiatives locales**, pour cela il est important de bien prendre en compte le facteur « temps ». Afin d'optimiser l'atteinte de cet objectif fort, la démarche s'articule en plusieurs périodes, elles-mêmes divisées en plusieurs étapes :

1- Première période : de l'idée au lancement du projet

- **Clarifier l'idée du projet et définir des objectifs :**

Avant de nous lancer dans la réalisation de notre projet, s'est constitué un petit groupe de 7 habitants motivés, volontaires et moteur. Au cours de nos différentes réunions, nous avons pu, par diverses méthodes d'intelligence collective, récolter les envies, souhaits, propositions de participation de chacun dans ce projet (Pourquoi je suis entré dans le projet ? Qu'est ce je peux apporter ?). Nous avons précisé l'intention, défini des objectifs partagés et des possibilités d'actions, de collaborations. Notre prochaine rencontre consistera à s'accorder sur un nom.

Les mots clefs actuels étant : petit patrimoine, canal de Baza, citoyenneté, protéger, valoriser, transmettre, passé, présent, futur ...

- **Faire un état des lieux :**

Il s'agit d'analyser l'environnement de notre projet, (périmètre, habitants volontaires, thématiques à intégrer, matière existante) de repérer ce qui existe déjà sur le territoire, de recenser les acteurs en présence (associations, collectifs, pouvoirs publics) et les dispositifs référents. Pour cela, nous combinons rencontres d'autres projets (Sentier des Lauzes, Partage des Eaux, sentier métropolitain du Grand Angoulême...) et recherches documentaires. Nous avons identifié les éléments d'opportunité et de difficulté et vérifions comment notre action viendra compléter l'offre du territoire. Cette démarche nous permet aussi d'identifier les sources possibles de financement que nous pouvons activer et d'établir un budget prévisionnel par étapes.

- **Associer les partenaires stratégiques** (Mairie d'Aubenas, Médiathèque intercommunale, PNR, Département, Région, Cabinet Raphaneau-Fonseca, Communauté de communes, OT...) afin de définir le cadre de la démarche, (comment le projet s'imbrique dans l'existant et apporte une plus-value, quelles thématiques restent pertinentes) et garantir la méthode (appui logistique du PNR pour les collectes, constitution d'un conseil scientifique ...) et nous aider à définir un territoire d'action pertinent. Nous garderons le **canal de Baza comme axe structurant** du projet, le patrimoine vernaculaire et culturel comme objets.

- Etablir le mode de gouvernance du projet (Copil, Conseil scientifique ? équipe projet, groupe de travail ...) des **critères et des indicateurs d'évaluation**, un mode de suivi et des points d'étapes avec les partenaires.

- **Sensibiliser, mobiliser et fédérer d'autres habitants** autour du projet (Approche citoyenne pour s'approprier la démarche, préparer la collecte et favoriser l'interconnaissance des patrimoines). Pour ce faire, nous prévoyons de proposer **une réunion de lancement et un événement fédérateur, festif et ouvert** comme point de départ, afin de faire connaître largement notre démarche, son cadre, ses intentions ... et de permettre d'étoffer notre groupe de travail, de diversifier et d'enrichir les thématiques qui seront abordées. Cet événement pourrait être l'occasion de présenter en avant-première les plaques photographiques retrouvées dans une ancienne usine de Pont d'Aubenas ainsi que quelques œuvres et dessins découverts dans la maison de Marion après son décès.

2- Deuxième période : D'un inventaire participatif de la mémoire collective au tracé d'un parcours de valorisation.

- **Constituer des groupes thématiques d'habitants.**

Constituer des groupes thématiques de travail présente plusieurs avantages :

En rassemblant des personnes ayant des compétences et des connaissances spécifiques sur un sujet, on peut approfondir les discussions et générer des idées plus pertinentes.

Ces groupes favorisent la collaboration entre les membres, permettant d'échanger des perspectives différentes et d'enrichir le processus créatif. En se concentrant sur un thème particulier, les groupes peuvent travailler de manière plus ciblée et efficace, ce qui peut mener à des résultats concrets plus rapidement.

Travailler sur un sujet qui passionne les membres peut accroître leur engagement et leur motivation, ce qui est bénéfique pour la dynamique de groupe.

Les groupes thématiques peuvent être particulièrement efficaces pour aborder des défis spécifiques, en mobilisant des idées et des solutions variées.

En résumé, ces groupes permettent de tirer parti des compétences et des intérêts des participants pour atteindre des objectifs communs de manière plus efficace.

En fonction des thématiques de recherches et/ou d'études retenues collectivement, nous proposerons la constitution de petits groupes de travail et un planning organisationnel. Ces derniers seront animés par Marie en lien avec le PNR, le CERMOSEM et le SPR. Ils pourront accueillir des experts reconnus sur le territoire.

- **Collecter et inventorier la mémoire** du petit patrimoine et du patrimoine culturel et immatériel en alimentant le site du PNR et le dossier SPR, en bénéficiant d'un appui technique. Les contenus et procédés de collecte pourront être diversifiés (sons, paroles, témoignages, photos, objets ...). Nous pourrions nous appuyer sur les expériences déjà menées sur le territoire. (Moulinage de Chirols, émissions radios avec Juliet CUER)
- Utiliser ces ressources au service de **la réalisation future d'un sentier d'interprétation culturel et artistique**, en lien avec le projet du château.

A terme, ceci devra permettre au futur visiteur de **mieux comprendre la signification et la valeur du lieu, tout en ajoutant du plaisir à sa visite**. Le principe sera de faire découvrir/ressentir l'attrait du site sur la base d'un **scénario et d'un fil conducteur, crée et porté par les habitants**.

- Réaliser un **pré-diagnostic** (en interne ou en externe) permettant :
 - o D'inventorier les sentiers existants
 - o D'évaluer la **marchabilité** (continuité, pente...) et les facteurs limitants (traversée de routes, topographie ...)
 - o De mettre en place des **ateliers de concertation** avec les habitants et propriétaires
 - o D'identifier et **d'associer les partenaires clefs** (PNR, CERMOSEM, OT Aubenas vals, agence des sentiers, ligne d'horizons...)
 - o De formulation de **potentiels scénarii de sentiers**.
- **Etablir et valider le tracé du parcours** pour la réalisation du sentier d'interprétation en sécurisant les zones de traversées de routes, et en prenant soin de garder une pente très douce pour en faciliter un maximum l'accès. Idéalement, ce sentier utiliserait les chemins historiques existants (Chemin du Coustillou, chemin des ânes (Cf travaux d'Alain Chevallier)) et serait complété par une réalisation à construire, dans le talus. Cf sentier métropolitain du Grand Angoulême. Pour ce faire, nous pourrions nous appuyer sur la compétence des ateliers « BIVOUAC », Atelier L ou l'agence des sentiers, et réaliser une étude préalable sur la faisabilité et les coûts engendrés.

3- Troisième période : Réalisation du parcours artistique de valorisation

- **Valoriser l'histoire industrielle (passé, présent, futur) le petit patrimoine, le patrimoine culturel et le lien haut-bas** en élaborant un parcours artistique éphémère le long du canal et des anciens chemins. A partir des groupes de travail établis par thématiques (exemple : Les Arméniens

de Pont d'Aubenas), il s'agira de réaliser concrètement les éléments du parcours en lien avec des artistes et des techniciens.

- **Identifier et associer des partenaires techniques** (urbanisme, office de tourisme, Maison de l'Image ...) **et intervenants divers** (artistes, comédiens, photographe, paysagistes...) pour mener à bien les diverses étapes du projet. Ces partenaires seront associés aux groupes de travail.
- Lancer **un appel à participation d'artistes et d'intervenants**.
A partir des thématiques retenues, il s'agira d'établir un cahier des charges que nous pourrons publier afin de trouver les intervenants les plus adaptés possibles.
- Réhabiliter les chemins choisis existants par la mise en œuvre de chantiers collectifs (JDC, habitants ...)
- Construire la partie « manquante » ou permettant d'amoindrir la pente.
- Envisager le mode de valorisation de chacune des étapes (Aménagements mobiliers, observatoires, animations vidéo, Réalité augmentée, apports scientifiques, œuvres, réalisations paysagères sensibilisantes...)
L'interprétation utilisera toute une gamme de médias qui iront au-delà de la simple lecture d'informations. Elle aura pour objectif de créer une relation avec les visiteurs en sollicitant leur vécu, leur participation et leur sens. Il s'agira de faire vivre l'émotion et l'imaginaire par le visuel mais aussi le toucher, l'odorat, et l'ouïe.
- Installer des panneaux d'indications et de signalisation ;

4- Quatrième période : De l'installation des éléments du parcours à son inauguration

- Procéder à l'installation des divers éléments tout au long du parcours
- Mettre en place des ateliers arts vivants accompagnés par des artistes, permettant de mettre en scène les habitants « passeurs de l'histoire » dans **une restitution publique et festive**.

Comme **continuité du projet**, nous pouvons imaginer une **implantation définitive du parcours**, créer un **livret d'accompagnement** et une **visite interactive numérique** réalisée avec le concours de la **Maison de l'Image** et relayée par l'office de tourisme intercommunal.

Ce parcours peut aussi servir à une **programmation culturelle saisonnière et thématique**.
(Résidences d'artistes, expos temporaires, s'associer à la visite du château...)

Communication autour du projet : vers une médiatisation optimale

Pour chercher l'adhésion du plus grand nombre, il est nécessaire de **sensibiliser, mobiliser mais aussi informer des avancées et réussites** du projet. Pour cela, il nous faudra communiquer **efficacement, régulièrement et largement**. La communication tiendra un **rôle central** et nous constituerons dès la première période **une équipe dédiée** à cette mission ainsi qu'un **plan de communication** clair et détaillé. Sera aussi rédigé un dossier de presse, outil indispensable

permettant à la presse écrite et web, ainsi qu'aux médias télévisés et radiophoniques d'écrire des articles conséquents et fidèles à la réalité.

1- Constitution d'une équipe Communication

Composée de personnes volontaires, d'un ou deux stagiaires et d'un(e) professionnel(le), cette équipe sera référente et préposée à la **réalisation de divers supports** de communication (posts, articles, newsletter, site internet...) ainsi qu'à leur **diffusion** dans la presse, sur les réseaux, sur les radios locales, etc...

Le ou la professionnelle aura en charge la **définition et la mise en place d'une stratégie de communication adaptée au projet** et coordonnera la commission. Il ou elle sera rémunéré(e) et sera assisté(e) par un ou une stagiaire ainsi que des habitants ou adhérents volontaires.

2- Plan de communication du projet et calendrier éditorial :

Véritables journaux de bord, un plan de communication précis et clair ainsi qu'un calendrier éditorial seront réalisés par cette équipe, définissant quoi communiquer, quand, par qui, comment et auprès de qui.

3- Réunion et événement de lancement

Afin d'officialiser le lancement du projet, nous envisageons la mise en place d'une réunion d'intention où chaque acteur pourra se mobiliser et faire part de son souhait d'implication dans la hiérarchie du projet.

Suite à cela, s'ensuivra **un événement de lancement festif et fédérateur qui marquera le démarrage**. Il s'agira d'un moment où nous ferons **connaître l'intention du projet** et où chacun aura la possibilité de décider s'il s'implique, sur quoi et comment...

4- Dossier et communiqué de presse

Afin d'augmenter la **visibilité et la crédibilité** du projet, mais aussi pour **chercher l'adhésion et la participation du plus grand nombre**, cette équipe rédigera dossiers et communiqués de presse. Le dossier de presse, constitué à l'intention des journalistes, devra comporter les informations nécessaires à la rédaction d'articles ou d'interviews. Il sera à réactualiser à chaque occasion. Son contenu devra s'adapter au communiqué de presse qu'il accompagne.

5- Site internet

A vocation de « donner à voir » ce qu'est le projet et ce qu'il s'y passe, un site internet « one page » dans un premier temps sera réalisé. Il pourra ensuite se développer et évoluer vers « site vitrine » plus complet, déclinant plusieurs onglets et offrant la possibilité de participer humainement et financièrement au projet.

RÉALISATION D'UN PARCOURS ARTISTIQUE DE DÉCOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE "DU CANAL DE BAZA AU PLUS HAUT"

MÉTHODOLOGIE ET GRANDES ÉTAPES

	INITIATION DU PROJET	Naissance de l'idée Constitution d'un groupe de travail autour du patrimoine industriel	Clarifier l'idée du projet Définir une intention partagée et des objectifs	Analyser l'environnement du projet et les conditions de sa faisabilité	Associer les partenaires stratégiques Définir le cadre de la démarche Garantir la méthode Définir un territoire d'action	Rédaction du plan d'actions et d'un budget prévisionnel Recherche de financements
	DÉMARRAGE DU PROJET	Réunion de lancement Établir la gouvernance du projet, le mode suivi Présentation officielle	Sensibiliser et fédérer d'autres habitants en allant au devant Créer un événement fondateur et fédérateur	Constituer des groupes thématiques Identifier et associer des partenaires techniques et des intervenants sur mesure	Collecter et inventorier la mémoire du petit patrimoine Alimenter le site du PNR et le SPR	Réunion de cadrage : Établir et valider le tracé du parcours, le nb d'étapes et le mode de valorisation de chacune, Valider le budget
	RÉALISATION DU PROJET	Élaborer un parcours artistique éphémère Réaliser les éléments du parcours en lien avec les habitants, les artistes et les techniciens.	Organiser avec des artistes une restitution publique et festive pour une visite animée	Réalisation d'un livret guide et d'une visite numérisée.	Envisager une implantation définitive ?	
	ÉVALUATION DU PROJET	Établir des critères et des indicateurs d'évaluation	Réunions de suivis régulières avec chacun des groupes de travail	Réunions à mi parcours de chaque étape pour réajuster	Bilan final	
	COMMUNICATION	Identifier des référents chargés de la communication du projet (Pro, stagiaire, volontaires)	Définir et budgéter une stratégie de communication accompagnée par un(e) professionnel(le) Benchmark Plan de communication	Événement fédérateur de démarrage Création d'un site internet spécifique Appel à participation d'artistes et de prestataires	Vernissages Inauguration spectaculaire finale	Conférence de presse

Les éléments du parcours :

Le parcours du bas (quartier des usines et des ouvriers) vers le haut (ville et château) pourrait symboliser une sorte d'échelle sociale en **compilant des œuvres populaires locales à des œuvres plus contemporaines d'artistes hors département**

Dans le cadre de « Quartier de Voyage » plusieurs éléments ont déjà été réalisés en collaboration avec l'école du quartier, la friperie Sam Sap et les habitants, et pourraient intégrer le futur parcours artistique :

- Les cadres photos et les cadres vides des « Belvédères du Pont » Rue de l'église
- Le « mini musée au pays des gens » chez Sam Sap quai de l'Ardèche
- La fresque de l'école représentant la fête traditionnelle des fontaines
- Une animation vidéo accessible avec un téléphone portable donnant vie et paroles à la fresque
- Une installation expliquant la dynamique du jardin pédagogique du quartier conçu par Atelier L, Bazar Urbain avec les habitants du quartier
- Une installation tout en récup' indiquant le canal et ses usages
- Une galerie de 60 portraits d'habitants au crayon de couleur

Toujours en lien avec le canal, le petit patrimoine et le patrimoine culturel associé, pourraient venir s'ajouter :

- Des œuvres interactives d'artistes locaux et d'ailleurs (lien avec le Château ?)
- Des animations numériques accessibles avec un smartphone,
- Des aménagements type mobilier urbain,
- Des réalisations paysagères sensibilisantes...
- La collection des œuvres de Roger Marion,
- Une exposition sur les Arméniens ...
- Etc...

Pour aborder et valoriser les initiatives locales on pourra aussi proposer des échappées (Les escargots du Pont, La cueillette du Pont ...)

Les partenaires du projet (cf journal des rencontres)

Structure	Personne(s) référente(s)	Rencontrée le :	Ce que cela peut apporter au projet
Partenaires institutionnels			
Mairie d'Aubenas	-Jean-Yves MEYER (Maire) -Jacques DAUMAS (adjoint à la Culture) -Hervé CARAZ (Resp. Service Culturel) -Ludovic SAUZON (DPU)	19/09/2024 20/11/2024	Intégrer le projet à la politique culturelle de la ville Soutien institutionnel et financier Collaboration Lien avec le Château
Communauté de communes	DGS		
Département	Flore VIGNE	10/09/2024	- Ouverture EAC porté par la DRAC par le biais du château et médiathèque intercom - Appui financier : Atouts Association : 1/ Subvention de fonctionnement (peut prendre en charge une prestation d'accompagnement pour la construction d'un projet) sous réserve d'un co-financement public 2/ Investissement pour des manifestations comme événement e lancement
PNR	Elisa JAFFRENOU	17/06/2024	Soutien dans le cadre des inventaires participatifs : 1/Transmission d'un savoir-faire d'entretien, 2/former sur l'outil, 3/Créer des dossiers thématiques, 4/Mise à dispo d'1 stagiaire 5/Appui possible budget complémentaire/ récolte de paroles

Partenaires opérationnels possibles			
Cabinet Raphaneau-Fonseca	Amaël RAPHANEAU	12/11/2024	Lien avec le SPR
Service Urbanisme	Ludovic SAUZON	25/09/2024	Mise à l'étude du projet Lien avec le SPR Question du périmètre du projet
Dauphiné Libéré	Isabelle GONZALEZ	10/10/2024	Couverture presse locale - Au démarrage communiqué de presse - A chaque étape, faire un état puis annoncer les perspectives - OK pour intégrer un plan de communication avec les personnes de la commission dédiée à la com
Conseil de quartier	Joël PERGE		Lien avec les habitants
Médiathèque	Amandine GROSCLAUDE		Partenaire du projet/ lieu ressources et de restitution des travaux
ATELIER L	Florine LACROIX	12/11/2024	Avis et conseils Design et aménagement du sentier
Château d'Aubenas	Elodie KUHN/ Victor SECRETAN		Lien avec le Château / But ultime du sentier
Mécènes et Appuis			
Partage des Eaux	Laurent HAOND	23/09/2024	Conseil scientifique sur le sentier des Lauzes et La ligne de partage des eaux + soutien pour un événement de lancement.
Député	Fabrice BRUN		Soutien au projet
Amis Albenassien du Patrimoine	Jean-Pierre CONSTANT		Soutien au projet

Temporalité du projet

Plan d'actions prévisionnel sur 3 ans

1- Première période : de l'idée au lancement du projet

Etapes	Objectifs ?	Comment ?	Combien ?		Quand ?
Réunions du groupe « Moteur » La Team	- Clarifier l'idée du projet - Définir une intention et des objectifs - Définir un plan d'actions - Préparer l'événement de lancement	Réunions du groupe de travail	3 réunions de 3h=9h 3 prep de 2h=6h 3 CR de 1,5h=4,5h	315 € 210 € 135 €	Juin 2024 à février 2025
Analyse de l'environnement	- Vérifier les conditions de faisabilité - S'intégrer dans une dynamique locale	Lecture, recherches documentaires, rencontres	12h	240 €	Avril à octobre 2024
Associer les partenaires stratégiques	- Présenter la démarche de Cévennes Terre de Lumière - Garantir la méthode, définir le cadre de la démarche, hiérarchie du projet - Orienter le travail - Envisager le financement de la démarche participative	- Rencontres individuelles - Réunion d'intention et de présentation générale de la démarche	Prospection : 2h 10 X 2h=20h Préparation : 4 h Animation : 3h Rédaction CR : livrables et debrief : 3h	40 € 600 € 140 € 105 € 90€	Mai à octobre 2024
Constituer un Conseil scientifique	- Enrichir les contenus - Disposer d'une expertise au service du projet	- Réunion constitutive du groupe et de ses orientations - Définir un échéancier de rencontres et des ordres du jour associés	Prospection : 2h Préparation : 4 h Animation : 3h Rédaction CR : livrables et debrief : 3h	40 € 140 € 105 € 90€	
Rédiger le dossier projet	- Disposer d'un document de référence qui s'alimente au fur et à mesure des rencontres et qui puisse se décliner en dossier de présentation, dossier de subventions, livrables, cahier de bord.	- Formalisation d'un dossier reprenant les objectifs, l'intention, la méthodologie, le plan d'actions, les budgets prévisionnels et la temporalité du projet	20h	600 €	A partir d'avril 2024 et tout au long du projet

Etapes	Objectifs ?	Comment ?	Combien ?		Quand ?
Lancement de la démarche et du projet lui-même	- Définir les thématiques et le périmètre de recherche - Préciser les délais - Préciser les besoins et la méthode - Officialiser le lancement du projet - Elaborer des critères et indicateurs d'évaluation du projet	- Réunion de cadrage réunissant la hiérarchie du projet. - Evénement fédérateur festif et ouvert au tout public	Prospection : 2h Préparation : 4 h Animation : 3h Rédaction CR : livrables et debrief : 3h Recherches de financements spécifiques :	40 € 140 € 105 € 90.€ 1500 €	Automne 2025
Evénement fédérateur festif et ouvert au tout public	- Annoncer publiquement l'intention et les objectifs du projet - Mobiliser et fédérer des personnes pour constituer des groupes thématiques - Officialiser le lancement de la démarche	- Organisation de l'événement avec le groupe moteur* (2 réunions de travail) - Réalisation des supports de présentation et d'animation - Création des supports et contenus de com - Diffusion - Design et supports de présentation et d'implication - Animation le jour J : - Debrief : -	<i>(Budget spécifique)</i> Prestations : Orga +com Prospection : 2h Préparation : 4h Animation : 6h Rédaction CR 1h Réalisation livrables :	2500 €	

2- Deuxième période : D'un inventaire participatif de la mémoire collective au tracé d'un parcours de valorisation.

Etapas	Objectifs ?	Comment ?	Combien ?		Quand ?
Constitution de groupes thématiques de travail	- Rassembler des personnes ayant des compétences et des connaissances spécifiques sur un sujet. - Favoriser les collaborations et coopération entre habitants - Enrichir le processus créatif - Créer de l'intelligence collective - Optimiser l'efficacité du travail de recherches et d'inventaire par la diversité des points de vue et des expertises. - Respecter le temps et la disponibilité de tout un chacun. - Impulser une dynamique habitante	- Aller vers, informer, sensibiliser, associer. - S'appuyer sur les démarches antérieures - Associer des experts (conseil scientifique, Cermosem, PNR ?) - Ouverture du chantier : rencontre de tous les groupes (Plaques de verre ?)	10 journées X 6h : 60h Prospection : 2h		
Mise en route du travail des groupes	- Définir les objectifs : Clarifiez le but du groupe. Quels résultats attendez-vous ? - Etablir des rôles : Attribuez des rôles spécifiques à chaque membre (responsable, rapporteur, coordinateur, etc.) pour faciliter l'organisation. - Fixer des règles de fonctionnement (Règles claires concernant la communication, la prise de décision et le respect des délais. - Prévoir une évaluation - Préparation et programmation des ordres du jour et des récoltes	Réunion de cadrage des groupes thématiques	1 réunion de cadrage/groupe		

Etapes	Objectifs ?	Comment ?	Combien ?		Quand ?
Réunions des groupes de travail	- Préparer et organiser les temps de collectes et de rencontres - Faire bénéficier des travaux au SPR - Nourrir pour valorisation artistique et contenus scientifiques - Alimenter un inventaire participatif du petit patrimoine et du patrimoine culturel.	-			
Animer, Récolter Inventorier, classer la récolte	- Constituer une banque de ressources thématiques (photos, documents, témoignages, vidéos ...)	- Organiser et réaliser des récoltes de paroles, de sons, de pratiques et d'usages.			15 rencontres (2 rencontres/groupes + un volant) soit 45h
Proposer une rencontre à mi-parcours avec les partenaires	- Articuler le travail entre les différents groupes - Evaluation des objectifs à mi-parcours - Réajuster au besoin	- Designer, animer, restituer une rencontre coopérative			
Organiser une restitution	- Restituer le travail des groupes thématiques - Donner à voir, mettre en valeur le travail des groupes thématiques	- Orchestrer une restitution par et avec les participants			
Mettre à disposition de la commission locale	- Alimenter, documenter, préparer le travail de la future commission locale pour la création d'un SPR sur Aubenas.	- A définir en fonction des besoins du SPR			

3- Troisième période : A définir à l'issue de la fin de la première période

Etapes	Objectifs ?	Comment ?	Combien ?		Quand ?
	-				
	-	-			
	-	-			
	-	-			
	-	-			
	-	-			

Structure des coûts : Un budget évolutif et adaptable en fonction de l'envergure...

1- Structure des coûts :

Ingénierie de projet participatif* : 15 300 €

Communication : 8700 €

Evénements : 10 000 €

Mise à l'étude : soit une AMO, soit les services de la Mairie : 5500 €

Conception et réalisation du sentier : 55 000 €

Appel à participation d'artistes : 1500 €

Intervenants extérieurs : 17 000 €

Œuvres : 30 000 € minimum

Résidence artistique + Inauguration : 8000 € (projet spécifique habitants acteurs-passeurs)

Installation : 20 000 €

2- Ressources :

Subventions publiques : 60 000 €

FNADT/ CERMOSEM : 61 000 €

Financement participatif : 15 000 €

Autofinancement : 5000 €

Mécénat / souscription publique : 30 000 €

*L'accompagnement en ingénierie de projets participatif de « La Colporteuse d'élans » auprès de Cévennes Terre de Lumière, consiste à :

- Mettre en place **une démarche participative** mettant en synergie des habitants, acteurs, artistes et associations locales pour la réalisation d'un projet **visant à protéger, valoriser et transmettre un patrimoine commun**.
- Apporter **un soutien méthodologique** au service de la réalisation et de la gestion dudit projet de mise en valeur artistique d'éléments patrimoniaux.

Pour ce faire, sa mission d'accompagnement dans ce projet s'articulera autour d'actions de :

- Mobilisation/Prospection (lister, contacter, inviter, rencontrer, animer, relancer)
Elaboration de contenus, supports et livrables (Plan projet, demandes de subventions, CR, outils etc...)
- Mise en réseau (lister, contacter, inviter, relancer, suivre),
- Préparation de réunions en intelligence collective (préparer l'ordre du jour, designer la réunion, préparer les outils et présentations, installation de salle)
- Animation de réunion en mode intelligence collective
- Debrief et livrables (CR, réalisation d'outils...)

3- Répartition des coûts associés

Périodes	De l'idée au lancement	De l'inventaire participatif au tracé d'un itinéraire	Réalisation des éléments du parcours	De l'installation à l'inauguration
Prestations				
Ingénierie de projet participatif	3500 €	4000 €	3900 €	3900 €
Événement de lancement	2500 €			
Communication	3700 €	2000 €	3000 €	
Événement de retransmission		2500 €		
Mise à l'étude type AMO		5500 €		
Conception et réalisation du sentier		55 000 €		
Appel à participation d'artistes		1500 €		
Événement pour présenter les choix			2500 €	
Intervenants extérieurs				17 000 €
Œuvres			30 000 €	
Installation des œuvres				20 000 €
Vernissages				2500 €
Projet inauguration et inauguration				8000 €
TOTAL	10 000 €	70 500 €	39 400 €	51 400 €
BUDGET GLOBAL SUR 3 ANS	171 000 €			

Les moyens :

Moyens	Humains	Financiers
Existants	Un groupe de travail déjà constitué de 6 personnes Marie CHALMANDRIER Stagiaires PNR et CERMOSEM	Autofinancement CTL Subventions publiques
A créer	Partenaires institutionnels et financiers (Mairie, Bureau d'étude, DRAC, département, région, PNR ...) Autres habitants intéressés et ayant des sources à partager Partenaires techniques et prestataires artistiques	Prestation extérieure pour l'accompagnement méthodologique du projet et pour la mise en vie de la démarche participative. Subvention/ restitution participative (c'est mon patrimoine, DRAC, Bureau d'études, mairie, Région, PNR ...financements participatifs) Mécénat

Evaluation

Annexes